Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes

Band: 24 (1898)

Heft: 6 & 7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

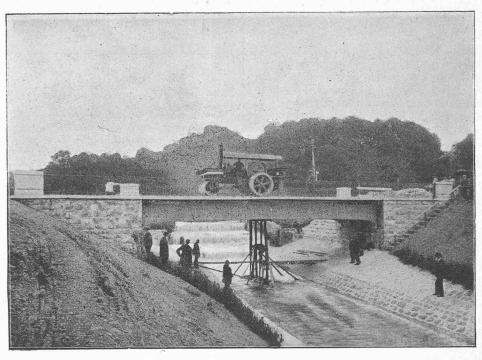
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Ponts de la Maladière.

Pont Nº 1. — Le 2 février, à 11 heures, un appareil amplificateur des flèches et enregistreur est placé sous l'une des deux poutres principales sous chaussée. Le décintrage est opéré, la flèche après décintrage est de quatre dixièmes de millimètre, o^{mm}40.

Pont Nº 2. — Un appareil amplificateur est placé sous l'une des deux poutres du pont. Le désarmage est opéré, la flèche constatée est de deux dixièmes de millimètre, o^{mm}20.

Lausanne, le 2 février 1898.

(Signatures.)

Procès-verbal des épreuves de réception du pont-route.

Travée unique:

Ouverture libre biaise.		34.5				 $15^{m}20$	
Hauteur des poutres .						1 m00	
Epaisseur des hourdis.						$0^{m}18$	
Section des fers de tens						7920	mm^2
Section des fers de hour	rdis	par	mèt	re		 1061	mm^2

Charge roulante:

Rouleau compresseur Albaret: 13 tonnes. — Surcharge de fonte brute: 5 tonnes. — Total: 18 tonnes.

Flèches prises à l'appareil amplificateur et enregistreur:

Poutres centrales:

Rouleau 16t7, flèche ommg.

Rouleau 18^t, flèche 1^{mm}2 ou $\frac{1}{13000}$ de la portée.

Flèche permanente: o

Observation: Le dernier béton a été gâché le 30 novembre 1897.

Ce pont est construit sur mauvais sol vaseux; il n'exerce aucune poussée; les culées en maçonnerie n'ont que 1^m60 en moyenne; elles sont sur pilotis.

Nota

Le pont en fer coûtait .	٠.,			11500 francs.		
73 1 1 1 1 1				8500 francs.		
Lausanne, le 30 juin 1898.						
			(Signatures.)			

DIVERS

Nouveau procédé de fondation dans les terrains compressibles (procédé Dulac).

M. Dulac se sert d'une sonnette avec treuil à vapeur et de pilons très lourds. Quand on peut se contenter d'un battage superficiel, on emploie le pilon bourreur affectant la forme d'un obus et pesant 1000 kg. On pratique avec ce pilon une cavité de 1m50 à 2 mètres de profondeur; on y jette des matériaux durs, moellons, mâchefer, briques, que les chocs du même pilon, continués jusqu'au refus, refoulent en profondeur et latéralement. Ces battages, exécutés de mètre en mètre ou à des distances plus grandes, créent un sol compact, d'une résistance uniforme, sur lequel on peut fonder.

S'il faut descendre jusqu'au bon sol à travers des couches compressibles, on emploie le pilon perforateur, pesant 1500 kg., de forme conique, avec la pointe (en acier) tournée vers le bas. Grâce à son poids, à sa forme allongée et à sa grande hauteur de chute, ce pilon peut percer des remblais de plus de 16 mètres de hauteur, à raison de 2 mètres par heure. On forme ainsi des puits de 0m80 de diamètre, dont les parois fortement comprimées, sont résistantes et même étanches. On remplit les puits de béton par couches de 0m40 à 0m80, dont chacune est tassée par un ou deux coups du pilon bourreur.

Ce procédé, d'invention toute récente, a déjà reçu plusieurs applications; on l'a employé notamment pour les fondations des bâtiments d'administration de l'Exposition de 4900, à l'angle du quai d'Orsay et de l'avenue Rapp. Son usage paraît indiqué dans les terrains vaseux, les sables boulants ou les remblais. (Revue industrielle.)